

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU
29 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures , en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Sauvillers-Mongival sous la présidence de Monsieur PELTIEZ Gilles, Maire.

Etaient Présents : Mr PELTIEZ Gilles, Mr WABLE Vincent. Mme LANGEVIN Michèle, Mr BACHELLEZ Francis, Mme FRENOY Christiane, Mr PELTIEZ Christophe, Mr ROGER, Nicolas Mr FAVRESSE Sylvain, Mr VATIN Dominique,

Excusés : Mr PINARD Jean-Michel (pouvoir à Mr BACHELLEZ), Mr SOYEZ David (pouvoir à Mr ROGER)

Election du deuxième adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b) Nombre de votants	11
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	2
d) Nombre de suffrages exprimés (b-c)	9
e) Majorité absolue	5

Noms et prénom des candidats	nombre de suffrages obtenus
------------------------------	-----------------------------

Mr VATIN Dominique	9
--------------------	---

Mr VATIN Dominique a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Travaux préau école :

Suite au rythme scolaire, il est envisagé d'aménager le préau. Pour cela le maire propose d'installer une porte afin de clore le préau et ainsi permettre aux enfants de disposer d'un espace pour effectuer des activités après les classes.

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité l'installation d'une porte et donne pouvoir au maire de faire des demandes de devis.

Repas des aînés :

Le repas des aînés se déroulera le samedi 08 novembre à la salle des fêtes.

Voir le traiteur pour le menu ; le comité des fêtes se charge de la musique.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année sera particulière pour le souvenir de la 1ère guerre. Un hommage aux monuments aux morts sera donné aux poilus nés à Sauvillers et morts le 11 novembre 1914.

Charges locatives logement communal

Le maire explique aux membres du conseil que la charge de chauffage augmente, et propose aux membres du conseil d'augmenter les charges locatives de 10 €/mois. Le conseil accepte de passer à 160,00 €/mois les charges à compter du 01 décembre 2014.

Eclairage public

Le maire propose d'étudier l'installation d'horloges astronomiques afin de faire des économies

Le renouvellement de l'éclairage public est à voir.

Convention quote part CCVN

Les membres du conseil donnent pouvoir au maire de signer la convention avec la CCVN concernant les modalités de mise en œuvre de la quote part.

Questions diverses

Sécurité : Etude à faire pour ralentir les véhicules : passages piétons, radar pédagogique, ralentisseurs

Information bois : le chemin a été rechargé de cailloux par la CCVN

Registres d'état civil : le conseil donne son accord pour relier chaque année des registres de l'état civil